



FICHE DE FONCTION

Date de création : 17/09/2020
Indice : B
Date de mise à jour : 26/09/2025
Responsable : CODIR

Responsable de chantier en dépollution pyrotechnique

Missions générales :

- Dirige le chantier techniquement et économiquement pour le compte de la société
- Assure la sécurité et la formation sur le chantier
- Apporte son expertise et son savoir-faire en matière d'intervention sur engins et produits explosifs

Place dans l'organigramme :

cf Organigramme de la société

Compétences requises :

- Sens du contact humain et de la transmission de connaissances
- Mobile, autonome, rigoureux et exemplaire
- Compétences techniques poussées des Restes Explosifs de Guerre (REG)
- Maîtrise du cadre réglementaire d'intervention
- Sensibilité à la sécurité et au respect des consignes
- Maîtrise des fonctions administratives et financières dans le cadre du pilotage d'un chantier

Formation initiale / Expérience professionnelle :

- 15 ans d'expérience minimum
- Niveau BAC
- Qualifications NEDEX et certification RCDP appréciées

Activités et responsabilités :

- Assure la responsabilité des opérations sur le chantier
- Informe son personnel des directives de la direction
- Est force de proposition technique et financière
- Assume la responsabilité de l'organisation générale, financière, sécuritaire et contractuelle du chantier, de la planification, du déroulement et du suivi des activités techniques et administratives
- Respecte l'application des consignes, règlements et prescriptions applicables sur le chantier
- Encadre, forme, conseille et supervise le personnel présent sur le chantier
- Dispose du pouvoir disciplinaire sur le personnel du chantier placé sous ses ordres. Peut prendre des sanctions dans le respect du règlement intérieur après validation de la direction
- Veille à l'application de la politique QSSSE sur son chantier et en applique les directives
- Demeure l'interlocuteur privilégié des maîtres d'ouvrage et d'œuvre ainsi que de leurs représentants et des services étatiques
- Gère les co-traitants, sous-traitants et prestataires du chantier
- Rédige les documents opérationnels de chantier tels que consignes, journaux de chantier, rapports techniques, comptes-rendus, DOE, suivi et attestation de dépollution